

Listen to this article

Notre texte de référence est : *« Mais quand l'accomplissement du temps est venu, Dieu a envoyé son Fils, né de femme, né sous la loi… »* (Galates 4 : 4). Il résulte de ces paroles que Dieu n'envoya pas son Fils sur terre en n'importe quel temps, à n'importe quel moment. Bien au contraire ! Il en ressort que notre glorieux Père Céleste agit selon un Plan bien réfléchi.

Les Apôtres n'eurent pas le privilège de connaître les temps et les saisons. Mais cela ne signifiait pas que ces temps et ces saisons ne devaient jamais être connus du peuple de Dieu. Au contraire, la manière dont le Seigneur s'exprima quand Il parla aux Apôtres à ce sujet : *« Ce n'est pas à vous de connaître les temps ou les saisons que le Père a réservés à sa propre autorité »* (Actes 1 : 7) laisse clairement entendre que ce privilège serait accordé à d'autres, le moment venu.

Quant à eux, ils auraient à entreprendre un travail important après avoir reçu l'Esprit Saint. Ce serait l'annonce que Jésus-Christ, le Fils de Dieu, était mort en sacrifice pour le monde entier et qu'Il fut ressuscité le troisième jour, par son Père Céleste, comme Etre spirituel glorieux, participant de la nature divine. Ils auraient également à publier que l'appel à faire partie de l'Eglise commençait, l'appel de ceux qui seraient associés au Seigneur, dans son Royaume. Dans ce travail, la connaissance détaillée des temps et des saisons ne devait pas être particulièrement nécessaire. Par contre, elle l'est en rapport avec le retour du Seigneur et sa seconde Présence.

Il est un autre verset à mentionner en la circonstance : *« Mais quant à ce jour-là, ou à l'heure, personne n'en a connaissance, pas même les anges qui sont dans le ciel, ni même le Fils, mais le Père. »* (Marc 13 : 32). Ce jour-là, c'est le jour de l'établissement du Royaume de Dieu sur terre (Luc 21 : 31) et personne, à part l'Eternel, n'en avait alors connaissance, ni n'en a aujourd'hui, à part, certainement, le Seigneur depuis sa résurrection et, très probablement, les membres de l'Eglise

ressuscités.

Les accomplissements de temps dans la prophétie de Daniel, chapitre 9, verset 25 et suivants

Revenons à Galates 4 : 4, où l'Apôtre déclare que Dieu envoya son Fils Premier-né, après qu'un certain temps se fut écoulé. La question qui se pose ici est : De quel temps s'agit-il ? La Prophétie de Daniel, chapitre 9 et verset 25, en fait mention : *« Et sache, et comprends : Depuis la sortie de la parole pour rétablir et rebâtir Jérusalem, jusqu'au Messie, le prince, il y a sept semaines et soixante-deux semaines... »*

Cela signifie qu'une période de 69 semaines prophétiques, constituant 483 années, devait s'écouler à partir de la publication du décret se rapportant à la re-construction de Jérusalem. Ce décret fut rendu en l'an 454 avant Jésus-Christ. En conséquence, si de cette période de 483 années nous retranchons 454, nous tombons sur l'an 29 de l'ère chrétienne, au cours duquel notre Seigneur devint le Messie. Il le devint, en effet, à son baptême au Jourdain, lorsqu'Il reçut l'Esprit Saint et en fut oint, devenant ainsi l'OINT, c'est-à-dire le MESSIE, car le mot hébreu Messie signifie Oint, de même d'ailleurs que le mot grec CHRIST. Le Seigneur avait alors 30 ans. Il naquit, par conséquent, 30 ans plus tôt, c'est-à-dire à l'automne de l'an 2 avant J.-C.

A partir du moment où, au baptême, le Seigneur reçut l'Esprit Saint, une semaine d'années, la 70e, devait encore s'écouler. Au milieu de cette dernière semaine, c'est-à-dire trois années et demie après sa consécration, le Seigneur devait faire cesser le sacrifice et l'offrande, comme l'indique Daniel dans le verset 27 de sa prophétie : « … et au milieu de la semaine il fera cesser le sacrifice et l'offrande… »

Cela signifiait qu'Il devait mettre fin aux sacrifices figuratifs de la Loi, et cela, Il l'accomplit au moyen de sa mort mentionnée au verset 26 : « *Et après les soixante-deux semaines* [c'est-à-dire, après en fait 7 + 62 = 69 semaines, dans la 70e semaine par conséquent], le *Messie sera retranché… »*

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Ainsi, il était prédit que le Seigneur mourrait trois années et demie après sa consécration. Et ce fut bien ce qui se passa. Le jour même de la mort du Seigneur était prédit. C'était le 14 Nisan. N'oublions pas que le Seigneur mourut en tant qu'Agneau Pascal réel. Aussi fallait-il qu'Il mourût le jour même où fut immolé l'agneau pascal en Egypte, c'est-à-dire le 14 Nisan (Exode 12 : 6).

Mentionnons qu'avec la mort du Seigneur prit fin la période de grâce nationale accordée aux Israélites, ce qui leur fut signifié par les paroles suivantes du Seigneur : *« Jérusalem, Jérusalem, la ville qui tue les prophètes et qui lapide ceux qui lui sont envoyés, que de fois j'ai voulu rassembler tes enfants comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et vous ne l'avez pas voulu ! Voici, votre maison vous est laissée déserte. »* – Matthieu 23 : 37, 38 – Darby.

Après la mort du Seigneur, il restait trois années et demie pour terminer la dernière, c'est-à-dire la 70e semaine de la prophétie de Daniel. Au cours de cette courte période de temps, le message de l'Evangile fut prêché uniquement aux Israélites, ce qui constituait une grâce individuelle pour ceux qui le recevaient. Mais à son expiration, cette grâce individuelle cessa également. Et l'Evangile commença à être annoncé aux Païens, ou Gentils, sur un pied d'égalité par rapport aux Israélites, et le premier Gentil appelé fut, comme nous le savons, Corneille, avec sa famille et ses amis intimes. – Actes 10 : 24, 44.

Ainsi, nous pouvons dire que, lorsque le temps mentionné dans la prophétie de Daniel, à propos des 70 semaines, fut accompli, Dieu envoya son Fils qui naquit d'une femme en octobre de l'an 2 avant Jésus-Christ, se fit baptiser à l'âge de 30 ans, en l'an 29, fut alors oint de l'Esprit Saint et devint de cette façon le Messie. Il mourut en sacrifice 3 années et demie après, au printemps de l'an 33, pour les péchés du monde entier, mettant fin de cette manière aux sacrifices accomplis sous la Loi et introduisant les sacrifices meilleurs, par l'offrande qu'Il fit de Lui-même à Dieu et par la possibilité qu'Il donna à ses disciples de participer à ses souffrances et à sa mort, afin de pouvoir participer également à son élévation.

Chacun de ces détails fut prédit et fixé dans le temps. Il se réalisa avec une précision étonnante, qui nous invite à nous attendre à une réalisation et à une précision similaires, en rapport avec l'accomplissement des autres temps et

saisons.

Les accomplissements de temps en rapport avec le second « envoi » du Seigneur

Voyons ce qu'il en est de la seconde venue du Seigneur. Existe-t-il, dans les Saints Ecrits, des indications de temps probantes, relatives à son retour et à sa seconde Présence ?

Elles existent. Nous les trouvons dans les instructions données en rapport avec l'institution de la fête du Jubilé en Israël. Selon le Lévitique, chapitre 25, un cycle de 7 sabbats d'années, couvrant une période de (7 x 7 =) 49 ans, conduisait à la 50e année, qui était l'année du Jubilé. Et le cycle et l'année jubilaires étaient figuratifs (Hébreux 10 : 1). L'année du Jubilé représentait « les temps du rétablissement de toutes choses » mentionnés en Actes 3 : 21. Ces temps comprennent, non seulement le rétablissement de l'homme à la perfection humaine, ce qui commencera par le réveil général des morts, mais aussi le temps actuel du rétablissement des Israélites en Terre Sainte (Esaïe 14 : 1) et celui de la moisson présente de l'âge de l'Evangile, incluant le renversement de l'ordre de choses actuel, pour faire place au Royaume de Christ. – Matthieu 13 : 24-30 ; 2 Pierre 3 : 13.

Ceci étant, quel fut le temps fixé par l'Eternel et qui devait conduire à ces temps de rétablissement de toutes choses ? Ce fut un cycle bien supérieur à 7 fois 7, ce fut un cycle de 50 fois 50, soit de 2500 années. Il commença après la célébration du dernier jubilé typique par les Israélites, 19 années avant l'écrasement de Sédécias par Nabuchodonosor, et il se termina, ou s'accomplit à l'automne de l'année 1874, qui constitue le point de départ de ces Temps de rétablissement de toutes choses.

Puisque le ciel devait recevoir le Seigneur jusqu'à ces temps-là, il en résulte que depuis leur début, il ne Le retient plus. Ce qui signifie qu'Il est revenu. Les Seconds Adventistes ne se sont pas trompés lorsqu'ils annoncèrent le retour du Seigneur pour 1874. Leur faute fut de s'attendre à un retour visible, dans la chair, alors que le Seigneur, depuis sa résurrection, est un Etre Esprit invisible à l'œil humain.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Présentement, les signes ne manquent pas pour confirmer ce retour.

Les accomplissements des 1335, 1290 et 1260 jours

Une grande bénédiction s'ensuivit. La compréhension des différents traits du Plan de Dieu réjouissait le cœur des fidèles, à mesure qu'ils découvraient des Vérités enfouies au cours des âges des ténèbres et en apprenaient de nouvelles. Ce bonheur fut prédit par l'Eternel qui le mentionne dans la prophétie des 1335 jours, rapportée en Daniel chapitre 12 et verset 12 : *« Bienheureux celui qui attend et qui parvient à mille trois cent trente-cinq jours ! »*

Le point de départ de cette période bien définie de 1335 jours, est *« le temps où le sacrifice continuel devait être ôté et où l'abomination qui désole devait être placée »*, selon le verset 11 de ce chapitre 12 de Daniel. L'établissement de « l'abomination qui désole » eut lieu en 539 ; il s'agit du système papal de contrefaçon. Le sacrifice continuel, par contre, celui du Seigneur Jésus, fut ôté et remplacé par la messe quelques années avant, mais le moment où les deux événements considérés commencèrent à avoir une réalisation commune, c'est l'année 539, qui est la date à retenir. Ajoutons 1335 à 539, et nous parvenons à l'année 1874, date du retour du Seigneur, et début de la joie prédite. Ajoutons 1290 à cette même date (ces 1290 jours-années étant mentionnés à la fin du verset 11 du chapitre 12 de Daniel), et nous obtenons l'année 1829.

Que s'y passa-t-il ? L'attention des saints d'alors fut particulièrement orientée vers les prophéties de temps en rapport avec le retour du Maître. Les éléments se préparaient en vue de la réalisation de la parabole des dix vierges (Matthieu 25 : 1-13), par le mouvement des Premiers et des Seconds Adventistes.

Et si, à 539, nous ajoutons 1260, le nombre d'années au cours duquel la véritable Eglise devait se trouver dans la condition du désert (Apocalypse 12 : 6), nous obtenons la date de 1799. Alors, la papauté perdit l'autorité temporelle sur les rois et sur les peuples, qui lui fut accordée en 539, lorsqu'elle fut établie en puissance. Son pouvoir fut brisé, notamment en 1804, le jour du couronnement de Napoléon

Bonaparte. D'abord, celui-ci obligea le pape à venir en France pour ce couronnement, alors que les rois allaient se faire couronner à Rome tout au long des Ages de ténèbres ; ensuite, il ne permit pas au pape de lui poser la couronne sur la tête, mais il se la posa lui-même, de même qu'il posa celle de l'impératrice sur la tête de celle-ci. L'humiliation fut grande. Le monde en fut secoué.

Il en résulta une liberté qui permit à des sociétés bibliques de se constituer et de diffuser les Saints Ecrits dans le monde entier. L'étude de la Parole de Dieu qui s'ensuivit permit progressivement de mieux la connaître et de comprendre les prophéties de temps dont nous venons de parler, notamment celle des 1290 jours et surtout, ensuite, celle des 1335 jours.

Remarquons que notre Père céleste, quand Il a déterminé les temps et les saisons, Il y a bien pensé et accordé le temps voulu pour le développement des événements devant permettre de comprendre le temps et la manière du retour de Christ.

Passons à un autre accomplissement de temps, appelé le « double » d'Israël.

Trois prophètes en parlent.

Il y a Jérémie qui, au chapitre 16 et au verset 18, déclare ceci : « Et je rendrai premièrement le double de leur iniquité et de leur péché… »

Il emploie le mot hébreu « mishneh » qui signifie, entre autres, la répétition exacte d'une chose, en temps et en caractère général. Ce double devait être rendu « premièrement », c'est-à-dire avant que ne se produise un événement, rapporté au verset 16 qui se lit comme suit : *« Voici, j'envoie une multitude de pêcheurs, dit l'Eternel et ils les pêcheront ; et après cela j'enverrai une multitude de chasseurs, et ils les chasseront de toutes les montagnes et de toutes les collines et des fentes des rochers. »* (Segond).

Il est à noter que ce « double », qui constituait une punition infligée à la nation d'Israël en raison de la désobéissance de ses ancêtres, devait être suivi par de sévères épreuves dont la cause serait différente et qui seraient liées au retour en

Terre Sainte.

Il y a *aussi Zacharie, qui s'exprime ainsi, au chapitre 9 et au verset 12 :*
« Aujourd'hui même, je le déclare : Je te rendrai le double. »

Il emploie aussi le mot mishneh. Constatons que Zacharie se place pratiquement à l'expiration de la période de grâce et au début de la période de disgrâce. Il situe sa prophétie au moment de la descente du Seigneur du Mont des Oliviers, assis sur un ânon, comme le rapporte le verset 9 : *« Sois transportée d'allégresse, fille de Sion ! Pousse des cris de joie, fille de Jérusalem ! Voici, ton roi vient à toi ; Il est juste et sauveur, Il est humble et monté sur un âne, sur un âne, le petit d'une ânesse. »*
Cinq jours après, Jésus mourait sur la croix.

Il y a ensuite Esaïe qui déclare, au chapitre 40 et aux versets 1 et 2 de son livre :
« Consolez, consolez mon peuple, dit votre Dieu. Parlez au cœur de Jérusalem, et criez-lui que son temps de détresse [son service pénible, selon une note de Darby] *est accompli, que son iniquité est acquittée ; car elle a reçu de la main de l'Eternel le double pour tous ses péchés. »*

Le prophète se place à l'expiration de ce double. Il utilise, quant à lui, le mot « kephel », signifiant une page pliée en deux, en son milieu exact. Notons qu'il invite en premier lieu à consoler son Peuple, Israël selon la chair.

Pour résumer, disons que la page pliée en deux indique qu'il devait y avoir dans l'histoire d'Israël deux périodes d'égale durée ; la première, une période de faveur et la suivante une période de défaveur. La période de faveur débuta à la mort du Patriarche Jacob, à partir de laquelle l'Eternel commença à traiter avec les Israélites comme peuple constitué par les douze tribus d'Israël issues des 12 fils de Jacob. Cette période dura 1845 années, jusqu'à la mort de Christ, survenue au printemps de l'an 33. A partir de ce moment-là, commença le double de défaveur, de 1845 années. Il se termina en 1878, année marquée par le Congrès de Berlin, qui autorisa le retour officiel des Israélites en Terre Sainte et accorda certaines mesures en leur faveur. La grâce commençait à leur revenir, effectivement.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

La période du retour

Un autre temps, une autre période a vraiment commencé en 1878, pour le peuple juif, celle du retour au Pays de la Promesse, celle du retour progressif de la grâce divine envers les Israélites, dont le trait le plus marquant à ce jour fut la constitution de l'Etat d'Israël en mai 1948.

Ce retour en grâce ne devait pas être exempt d'épreuves, et il ne l'a pas été jusqu'à présent. Nous sommes tous conscients des difficultés endurées par la nation d'Israël au cours du 20e siècle et en ce début du 21e. Apparemment, leur but est d'introduire les Israélites dans les liens de l'Alliance, comme l'indique la prophétie d'Ezéchiel, au chapitre 20 et au verset 37 : *« Je vous ferai passer sous la verge et vous introduirai dans le lien de l'alliance. »*

Il est question ici de l'inauguration de la Nouvelle Alliance, qui sera conclue par l'Eternel avec la maison d'Israël et la maison de Juda, sous laquelle s'effectuera l'œuvre de bénédiction, d'abord des Israélites et ensuite de toutes les autres familles de la terre. – (Jérémie 31 : 31). Remarquons, chers frères et sœurs, que ce point de notre étude nous amène à l'établissement du Royaume de Christ.

Le jour de l'entrée d'Abraham en Canaan

Retournons maintenant dans le passé lointain, pour noter un détail qui peut paraître anodin, mais qui montre la précision avec laquelle l'Eternel a établi les temps et les saisons. Il s'agit du jour de l'entrée d'Abraham en Terre Sainte. Nous savons que la Promesse faite par Dieu à Abraham, appelée Alliance Abrahamique, est devenue effective à partir de ce jour-là. Quel fut ce jour ? Ce fut le 15 Nisan ! C'est écrit en Exode 12 : 41. Lisons aussi le verset 40 : *« Et l'habitation des fils d'Israël qui avaient habité en Egypte, fut de quatre cent trente ans. Et il arriva, au bout de quatre cent trente ans, il arriva, en ce même jour, que toutes les armées de l'Eternel sortirent du pays d'Egypte. »*

Comme le jour de la sortie d'Egypte des enfants d'Israël fut le 15 Nisan, le lendemain de la Pâque (Nombres 33 : 3), il nous faut conclure que ce fut ce même

jour, le 15 Nisan, qu'Abraham entra en Canaan.

Autre précision

Il est à noter que la période susmentionnée de 430 ans comprend et le séjour des Patriarches en Terre Sainte, et le séjour de leur descendance en Egypte. Cela est bien indiqué dans les deux versions bibliques suivantes :

1) La Sainte Bible, par Le Maistre de Sacy, où le verset en cause (Exode 12 : 40) est rendu comme suit : *« Le temps que les enfants d'Israël avait demeuré dans l'Egypte et dans la terre de Chanaan, eux et leurs pères, fut de quatre cent trente ans. »*

2) La version des Septante *: « Et le séjour des enfants d'Israël, pendant qu'ils séjournèrent dans le pays d'Egypte et la terre de Canaan, fut de quatre cent et trente ans. »* (traduction de l'anglais).

C'est bien aussi de cette manière que ce verset est interprété dans le Volume 2 des Etudes des Ecritures, page 39 (MMIL). Il en résulte que la durée du séjour des Israélites en Canaan et en Egypte, et la période de temps allant de la Promesse, ou Alliance Abrahamique à la Loi, à la sortie d'Egypte, sont toutes deux de 430 ans ; il s'agit de la même période de temps. N'oublions pas que le premier trait de la Loi fut la Pâque, au lendemain de laquelle les Israélites quittèrent l'Egypte.

Les 400 ans de Genèse 15 : 13.

« Il [Dieu] *dit à Abram : Sache que tes descendants séjourneront en immigrés dans un pays qui n'est pas le leur ; ils y seront esclaves, et on les affligera pendant quatre cents ans. »*

Cette période n'a pas commencé le jour de l'entrée d'Abraham en Canaan, mais 30 ans après, lorsque Isaac avait 5 ans et qu'Ismaël se moqua de lui, au festin que fit Abraham à l'occasion du sevrage d'Isaac. Voici à ce sujet l'extrait d'une lettre adressée en juin 1899 par le frère James Hay au pasteur Russell :

« Il y a quelques années, je vous faisais part de la contradiction apparente entre les

400 et les 430 années du séjour des Israélites en Egypte et des afflictions qu'ils y ont endurées ; depuis, nous sommes parvenus à une solution très utile du sujet, indiquant la fiabilité des dates bibliques. Nous considérons Genèse 15 : 13 – 18.

Cette distinction entre l'affliction et l'esclavage des Israélites (la première incluant le dernier, mais ne s'y limitant pas) projette de la lumière sur la difficulté rencontrée souvent à propos des 400 années mentionnées ici : l'esclavage effectif en Egypte a duré comparativement peu de temps (la moitié des 430 années), mais l'affliction de la postérité d'Abraham commença en son fils Isaac. L'intervalle de temps compris entre la naissance de celui-ci et l'exode fut de 405 années et, si nous prenons comme début de l'affliction prédite la 5e année d'Isaac, lorsque celui-ci commença à ressentir les effets de la moquerie d'Ismaël, nous obtenons alors une durée de 400 années pour les afflictions, celles-ci incluant l'esclavage dans leur dernière période. » – Réimpression, page 2482.

Les 480 années de 1 Rois 6 : 1

Ce verset indique qu'une période de 480 années s'est écoulée de la sortie d'Egypte des fils d'Israël, jusqu'à la quatrième année du roi Salomon, date du début de la construction du temple.

Si nous détaillons cette période, voici ce que nous obtenons :

Séjour des Israélites dans le désert	40
Conquête de Canaan	6
Période des Juges (Actes 13 : 20)	450
Règne de Saül	40
Règne de David	40
4e année de Salomon	4
	——-
Total	580

Chaque période étant sûre, le total de 580 est sûr également. Pourquoi alors cette différence de 100 ans ? La seule explication valable, comme l'indique le Volume 2,

est une erreur de copie, dans la transcription d'un manuscrit. Un copiste a dû omettre le signe qui distingue le chiffre 5 du chiffre 4 et ainsi, au lieu de reproduire 580, il a écrit 480.

D'autre part, si nous considérons que c'est le chiffre de 480 qui est le bon, et si nous retranchons de ce chiffre le total de toutes les périodes autres que la période des Juges, c'est-à-dire, si nous retranchons : 40 + 6 + 40 + 40 + 4 = 130, nous obtenons : 480 – 130 = 350 ans pour la période des Juges, alors que l'Apôtre Paul déclare qu'il s'agit d'une période de 450 années. Ce chiffre de 450 années pour la période des Juges est d'ailleurs prouvé par un examen détaillé fait par certains frères.

Conclusion :

Si dans une chronologie on reprend chaque période séparément, de la sortie d'Egypte jusqu'au commencement de la construction du Temple, on a le bon total qui est 580 ans. Si, par contre, on prend le nombre figurant en 1 Rois 6 : 1, c'est-à-dire 480 ans, on a 100 ans en moins et, pour la période des Juges on aura compté 350 ans au lieu des 450 indiqués sous l'inspiration du Saint Esprit par l'Apôtre Paul.

Les 70 années de la captivité babylonienne

Cette captivité avait pour but de laisser la terre d'Israël se reposer pendant 70 ans, *« jusqu'à ce que le pays eût joui de ses sabbats. Tous les jours de sa désolation il se reposa, jusqu'à ce que soixante-dix ans furent accomplis. »* – 2 Chroniques 36 : 21.

La captivité en question faisait suite à la destruction du Temple et de la ville de Jérusalem, par Nabuchodonosor, du fait de la révolte de Sédécias, dernier roi de Juda. (2 Chroniques 36 : 11-19). L'histoire profane situe cette destruction en 587 ou 586 av. J.-C. Le temps passa et vint ensuite le décret publié par Cyrus la première année de son règne, autorisant les Israélites à retourner en Terre Sainte pour reconstruire le Temple. Le Canon de Ptolémée stipule que la première année du règne de Cyrus se situe en l'an 536 av. J.-C. Si la destruction du Temple se produisit en 587 av. J.-C., le temps de captivité aurait été de 51 ans, et si c'était en 586 av. J.-

C., il aurait été de 50 ans. Il y a là contradiction avec les Saints Ecrits.

D'après la Bible, la période de la captivité, correspondant à celle de la « désolation » devait être de 70 années. Le Prophète Daniel le confirme d'ailleurs au chapitre 9 de sa prophétie, aux versets 1 et 2 : *« La première année de Darius, fils d'Assuérus, de la semence des Mèdes, qui fut fait roi sur le royaume des Chaldéens, la première année de son règne, moi, Daniel, je compris par les livres que le nombre des années touchant lequel la parole de l'Eternel vint à Jérémie le prophète, pour l'accomplissement des désolations de Jérusalem, était de soixante-dix années. »*

On ne peut penser qu'il en fut autrement, sachant que la Bible dit vrai.

L'incertitude

Il y a lieu de signaler à ce sujet l'incertitude, existant dans les systèmes de chronologie fournis par l'histoire profane et qui est rapportée dans le Nouveau Dictionnaire Biblique, dans une note au bas de la page 136. Nous la signalons ci-après : « La date exacte de la mort de Salomon n'est pas connue. Les différents systèmes de chronologie la placent de 945 à 925 (av. J.-C.). Cette incertitude au point de départ laisse la porte ouverte à certains réajustements. »

Disons que si la date de la mort de Salomon n'est pas connue des historiens, elle ne nous est pas inconnue. La chronologie biblique la situe en 999 av. J.-C. Mais là n'est pas la question. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'à la base des différents systèmes de chronologie que présente aujourd'hui l'histoire, une incertitude subsiste.

Constatons à ce sujet que cette période de 70 ans est confirmée dans une table chronologique figurant dans la Bible Darby à la fin de l'Ancien Testament. Il y est rapporté, au regard de l'année 606 av. J.-C. : « Nebucadnetsar [il s'agit de Nabuchodonosor] règne d'abord conjointement avec Nabopolassar, et transporte les Juifs à Babylone. Les « temps des nations » commencent. Selon cette note, c'est bien en 606 av. J.-C. qu'eut lieu la déportation finale des Juifs à Babylone, et 606 – 536 donne bien 70 ! »

Nous avons examiné la majeure partie des temps et des saisons établis par notre glorieux Père Céleste. Comme nous l'avons vu, ils se rattachent à une seule et même chronologie, celle que fournissent les Saints Ecrits et qui est reproduite dans le Volume 2, et ils s'y insèrent parfaitement.

Corde rompue ou pas ?

Il est vrai que dans un article sur la foi et la connaissance au regard de la chronologie, publié en 1907, l'Auteur du Volume 2 déclare que si l'année 1914 arrive et que tout dans le monde suit son cours normal, qu'il ne s'y passe rien de particulier et que certains événements, qu'il cite, ne se réalisent pas, ce sera une preuve évidente que la corde chronologique s'est rompue. L'année 1914 est arrivée. Pouvons-nous dire qu'il ne s'est alors rien passé d'anormal ? Non ! La première guerre mondiale éclata alors, et il y eut tous les bouleversements qui suivirent.

Quant aux événements auxquels s'attendait l'Auteur susmentionné, en rapport avec l'année 1914, leur réalisation est beaucoup moins rapide qu'il ne le pensait. Mais on constate que, ou bien ils sont en voie de réalisation ou bien tout concourt à leur réalisation et il est certain qu'ils s'accompliront. C'est une preuve évidente que la corde chronologique ne s'est pas rompue et c'est bien ce qu'affirme l'Auteur précité lui-même dans la Préface au Volume 2, un mois avant sa mort.

Pour terminer,

Nous dirons quelques mots sur le temps dans lequel nous vivons. Considérant que 6000 ans depuis la chute d'Adam se sont écoulés en 1874, nous pouvons dire que nous sommes en l'an 6132 du 7e millénaire chronologique.

Nous nous trouvons à un stade avancé de la moisson de l'Age de l'Evangile, dirigée par le Seigneur revenu et au cours de laquelle le présent monde mauvais se termine progressivement et où l'ordre mondial nouveau prévu par Dieu s'implante peu à peu.

Nous vivons dans le jour de la colère de l'Eternel, de sa vengeance, justifiée par

l’impiété de l’homme ; au cours de ce jour, se développe une anarchie qui amènera le renversement des structures mondiales actuelles. Suivra la manifestation du règne de Christ, l’instauration de son Royaume au cours duquel l’amour de Dieu pour tous les hommes, sa bonté, sa sagesse, sa justice seront révélés par le réveil général des morts et par la possibilité qui sera accordée à chacun d’obtenir la vie éternelle sur terre. Ce sera le Royaume de médiation que dirigera le Christ complet, Tête et Corps.

Par les yeux de la foi, nous pouvons voir aujourd’hui les Ages de gloire dans lesquels entreront, après l’épreuve finale qui suivra le Millénium, ceux d’entre les hommes qui auront aimé Dieu au-dessus de tout et leur prochain comme eux-mêmes.

Nous voyons aussi les fidèles vainqueurs, et même plus que vainqueurs, de l’ère chrétienne, auprès du Seigneur et associés à Lui dans l’œuvre de bénédiction de toutes les familles de la terre.

Puisse cette perspective soutenir notre foi et notre espérance ! Amen !

Fr. A. D.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible